

Geneviève Court

Du travail pour quoi faire ?

Travail, activité et temps libre

Dans un contexte de chômage, voire de « chômage d'exclusion », nous ne pouvons plus en tant que travailleurs sociaux, nous saisir de la « demande de travail » que nous adressent les personnes en difficultés, dans la même logique d'insertion qu'il y a quelques années.

Il s'agirait de se placer dans la logique de la « pleine activité », l'emploi ne pouvant plus être le seul mode de régulation sociale. Cette nouvelle logique inscrirait le demandeur dans un champ de socialisation plus large, où la possibilité de se réaliser devient plus accessible, car dégagée du discours social dominant avec le contrat de travail à durée indéterminée comme seul modèle de référence.

La demande est alors entendue comme une recherche d'expérimentations, une quête identitaire où le demandeur découvrirait sa façon à lui d'être sujet, de prendre sa place parmi les autres.

Notre culture la plus immédiate s'enracine dans celle des Trente Glorieuses, où le plein emploi permettait de donner une place à chacun dans la société. Cette société nous a fait prendre pour règle le plein emploi, nous faisant oublier que l'emploi salarié ne doit pas être le seul vecteur de l'activité sociale, ni l'entreprise le seul lieu de socialisation.

Cette cristallisation sur l'emploi salarié, avec pour norme le contrat à durée indéterminée (CDI, temps plein, employeur unique) nous conduit tout naturellement à l'identification de l'individu à son emploi et à une reconnaissance sociale reposant exclusivement sur celui-ci.

Pendant plus de dix ans, j'ai accompagné des demandes de travail, dans le cadre d'une entreprise d'insertion professionnelle, pour un public en difficulté sociale.

J'ai très souvent retroussé les manches de mon bleu de travail pour aller « au turbin », avec celui qui me le demandait. Mais combien de fois, au moment de venir « au boulot », et d'assembler nos forces à la tâche, j'étais seule... « il » avait rabaissé ses manches et s'en était allé sans rien dire, me laissant à mes interrogations.

Mais pourquoi demandait-il du travail ? Qu'en attendait-il ? Que venait faire au juste ce terme de travail dans cette demande ?

Et puis plus tard, dans mes réflexions, comment l'emploi pouvait-il encore aujourd'hui être un support de socialisation aussi crédible qu'il y a quelques années ?

Du coup, comment la socialisation par l'emploi peut parfois conduire à une autonomie réelle, mais plutôt (au vu des modifications de la valeur « travail » et du taux de « chômage d'exclusion ») combien elle suppose la primauté de la société sur l'individu, l'exercice d'une contrainte par une autorité considérée comme légitime et un objectif défini au niveau social !

À ce stade, l'individu est pensé comme un être passif dont le comportement se résume à la reproduction de schémas acquis.

Ne sommes-nous donc pas amenés à entendre des demandes de travail « faussées » par le discours social dominant ?

Si je me réfère à P. Tap, la socialisation ne peut se concevoir indépendamment du processus de personnalisation.

« Par ce processus, l'individu cherche à s'adapter à son milieu social, à s'y intégrer dans la mesure où il a le sentiment de pouvoir s'y réaliser, non pas seulement à travers la satisfaction de ses désirs, mais grâce à la possibilité d'y faire œuvre, de transformer tel ou tel aspect de la réalité extérieure physique ou sociale en fonction de ses propres projets » (Tap, 1991, p. 53).

La personnalisation est un processus où l'individu cherche à dépasser sa condition présente insatisfaisante pour conquérir une nouvelle place dans le monde, pour s'y épanouir, s'y accomplir.

Mais quel accomplissement peut-il exister dans un contexte socio-économique où la précarité de l'emploi, la disqualification, le chômage ne peuvent créer la confiance ni aider un public en difficulté à se projeter dans un avenir professionnel ?

La demande « faussée »

source d'investissement personnel.

Malgré la crise des valeurs des années 1970, et l'aggravation de la crise

Avec la montée de la bourgeoisie au XVIIIème siècle, le travail est devenu une

économique de 1970 à 1980, on remarque une revalorisation de l'activité professionnelle.

Cependant, nous dit Gilles Lipovetsky (1993), celle-ci s'inscrit dans une culture d'où le devoir est absent, une société individualiste et hédoniste. Le travail n'est plus considéré comme une dette sociale à payer pour contribuer au développement de l'espèce humaine et de la nation. Nous sommes plutôt dans la coexistence entre travail et détente, réussite professionnelle et réussite intime.

Mais si cette revalorisation du travail a pu s'opérer malgré la crise économique, nous ne pouvons, en tant qu'acteur social, ne pas être sensibles au fait que c'est aussi de cette crise que sont nées les notions relatives au chômage d'exclusion. S.Wuhl, socio-économiste, assure que le risque d'exclusion assimilé au « chômage d'exclusion » est plus grand pour les chômeurs de longue durée ; les chômeurs découragés qui n'ont pas entamé de recherche ou ceux, définitifs, qui ont renoncés ; les sans-emploi non immédiatement disponibles, qui n'ont pas effectués de démarches récentes de recherche de travail (Wuhl, 1992). Ces deux catégories répondent de moins en moins aux critères de définition du « demandeur d'emploi », au sens des statistiques de l'ANPE, mais ne cessent, selon S. Wuhl, d'augmenter.

Le travail abordé par la problématique de l'emploi devient aujourd'hui une denrée rare, et plus particulièrement le CDI devient une promesse illusoire pour les personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle, sans qualification, au regard d'une société hédoniste qui exclut de plus en plus, alors que l'emploi est devenu l'un des principaux vecteurs d'identification. On s'y détermine par « ce qu'on fait », si bien qu'on en arrive à se confondre avec « ce qui est ». Il n'y a plus d'autres possibilités pour l'homme que celle qu'il occupe dans les rapports de production, d'où son drame lorsqu'il les perd. Il perd alors *sa place* dans la société, voire (quand l'accès lui en est interdit) il ne lui reste plus *aucune place* possible.

Mais parfois, les
manches toujours
retroussées, mes bras
s'emmêlaient à d'autres

De la demande « faussée » aux outils de l'insertion

bras, et nous « équipions » nos forces de travail. S'ouvrirait une nouvelle rencontre, un nouvel espace, espace d'expérimentation où l'emploi permettrait de répondre à la demande de changement. L'emploi vient procurer des revenus réguliers, une organisation du temps, une protection sociale, une identité de salarié.

Le travail répond là au vecteur d'identification sociale et permet à l'individu de trouver une nouvelle place dans la société.

Accueillie au sein d'une entreprise d'insertion, cette demande parfois timide au départ, s'élabore, se construit et s'inscrit enfin dans un cursus : projet professionnel, formation, apprentissage, métier...

Cette expérience de « mise au travail accompagné » va créer suffisamment de satisfaction pour qu'un processus de « personnalisation » s'engage.

Entendre la demande de travail, c'est accompagner le demandeur dans le décryptage de sa demande, dans l'élaboration de son objet. Lorsque cet objet peut se matérialiser par l'emploi, l'accompagnement utilisera les dispositifs prévus par les lois de lutte contre l'exclusion, pour l'insertion professionnelle des publics en difficulté sociale.

Ces dispositifs prévoient :

- Des espaces professionnels (associations intermédiaires, entreprises d'insertion, Centre d'adaptation à la vie active (CAVA)) ;
- Des espaces de formation ;
- Des contrats de travail spécifiques (CES (Contrat emploi solidarité), CEC (Contrat emploi consolidé), Emploi-jeune, dispositif TRACE (Trajet d'accès à l'emploi)).

Mais si nous refusons le risque d'une société d'exclus ou d'assistés, alors il nous faut remettre en cause le fonctionnement actuel de notre société et réfléchir à de nouveaux modes de développement et de socialisation. Nous avons à nous libérer de la stricte notion d'emploi pour retrouver le vrai sens du travail : activité d'un homme ou d'un groupe déployée en vue d'un résultat utile, c'est-à-dire à opérer une distinction entre « l'activité » comme participation à la vie collective dans un processus de personnalisation permettant « d'y faire œuvre », et « l'emploi salarié » qui n'en est plus qu'une forme, un support parmi d'autres.

Pour une pleine activité

En passant d'une logique de plein emploi à celle d'une pleine activité, l'homme

assumerait la révolution du temps pour parvenir dans sa vie à un équilibre plus soutenu entre le temps consacré à l'emploi et le temps hors emploi.

« Nous vivons une mutation sociale de très grande ampleur : littéralement un changement de temps. Les hommes ont changé de temps sans s'en apercevoir (...) Ou l'on reste contre toute évidence dans une perspective du travail comme temps dominant, principe essentiel de la régulation sociale et le déclin du travail continuera à se traduire par un

chômage accru, une exclusion massive ou encore des emplois artificiels, subventionnés, et une faible productivité ; ou l'on considère le temps de travail pour ce qu'il est devenu, un temps marginal qu'il convient de gérer au mieux et l'on cherche un nouveau principe de régulation dans le nouveau temps dominant, le temps libéré ou le temps libre » (Sue, 1994).

Cette logique de pleine activité, en opposition au plein emploi, s'appuie sur l'idée que la crise que nous traversons est plus structurelle et culturelle que simplement conjoncturelle.

Mes multiples interrogations sur l'emploi – comme vecteur essentiel de socialisation – m'ont amenée bien sûr à ré-interroger ma pratique professionnelle et surtout l'espace de son exercice.

J'ai pu, depuis trois années maintenant, me libérer de la question de l'insertion professionnelle pour m'attacher à celle de l'insertion sociale.

Je travaille dans la même association, dans une autre structure : un Service d'accompagnement social, qui accueille des personnes reconnues handicapées par la maladie mentale ou la déficience mentale. Ces personnes, nommées « les usagers », c'est-à-dire les utilisateurs du service proposé, y sont orientées par la COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel).

Elles peuvent bénéficier aussi d'une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) mais ont toutes, soit une pension d'invalidité, soit une allocation aux adultes handicapés (AAH). Cette dernière les libère de fait du besoin de travailler, mais n'annule pas leur droit au travail.

Dans ce Service d'accompagnement, la demande de travail est entendue avec intérêt, mais toujours traitée avec vigilance et ré-orientée vers les réseaux de l'insertion professionnelle ; elle est considérée comme un outil supplémentaire dont l'utilisateur dispose pour évoluer. Car l'expérimentation nous a appris que le travail « fait cadeau » de satisfactions quant au stress et de frustrations. Un échec professionnel peut faire faillir un processus de personnalisation, un projet jusque là bien mené, et produire chez le sujet malade la même souffrance que chez le sujet sain.

Lorsque mon accompagnement s'inscrit dans le temps libéré du travail, ce temps disponible est inexploitable s'il reste soumis aux pressions sociales, familiales... qui le consignent à l'emploi.

Si je persiste moi aussi dans « la logique du plein emploi », et m'évertue à ne pas écouter la demande qui m'est faite, je risque de la standardiser

en terme de « socialisation » à l'exclusion de toute référence à la « personnalisation » de l'utilisateur.

Un vrai projet d'intégration ne peut être un projet standard, au bout duquel on retrouverait un usager normalisé mais toujours aliéné, soumis aux représentations du monde qui se sont imposées à lui : « Je veux du travail, un appartement, me marier... ». L'accompagnateur doit libérer l'utilisateur pour qu'il s'autorise sa différence et qu'il ne reste pas étranger à lui-même et aux autres.

J'ai choisi d'illustrer ma réflexion par la situation de Bernard.

Bernard a été pris en charge par le Service à la même période où j'y prenais mes nouvelles fonctions. Mais j'aurais pu aussi bien rencontrer BERNARD au sein de l'entreprise d'insertion, soit comme bénéficiaire du RMI, soit comme travailleur handicapé.

Bernard ne souffre d'aucune pathologie psychiatrique ; c'est un contexte familial difficile qui l'a conduit vers un grand isolement affectif et une désocialisation importante.

Très à la marge de la société, Bernard a retrouvé ses repères par un long chemin d'insertion socio-professionnelle : CHRS, EPSR (Equipe de préparation et de suite du reclassement), Mesure de Protection (majeurs protégés).

Lors de son arrivée au Service, Bernard vivait dans un appartement autonome et travaillait en CES aux services généraux dans un collège.

Il se présentait et était repéré comme quelqu'un « qui ne va bien que lorsqu'il travaille ». Chaque période de chômage avait toujours été une période de dépression, de repli sur soi-même et d'isolement.

Au vu de la précarité de son emploi, et en tant que « référente » de Bernard, je me suis vite attachée à re-questionner ses attentes relatives à son identité professionnelle.

C'est par un travail de soutien important que Bernard a pu se « renarciser ». Il a pris conscience que ses relations avec ses collègues de travail n'étaient pas, somme toute, réduites à ses compétences « professionnelles », mais aussi à ses compétences « humaines ».

Bernard est aujourd'hui soit demandeur d'emploi soit salarié, bénévole aux Restes du cœur, adhérent d'une association...

Sa quête identitaire ne s'expérimente plus uniquement dans l'espace professionnel. Elle s'inscrit dans un « cercle vertueux » où il expérimente de nouvelles aptitudes et découvre sa façon à lui d'être sujet, de prendre sa place parmi les autres.

Incontestablement, au plan quantitatif, le temps libre est devenu le temps dominant, dans la structure des temps sociaux.

Du temps libre

Toute la question est de savoir comment ce temps libre peut servir de principe essentiel de régulation sociale, comme l'était le travail auparavant.

Le paradoxe aujourd'hui est qu'une telle révolution ne rencontre guère de crédibilité et n'a qu'une très faible pénétration dans l'opinion, et aucune réalité politique. Le discours social reste entièrement focalisé sur la question de l'emploi, qui ne représente pourtant qu'une part de plus en plus faible de la vie publique, mais probablement un passage obligé dans les mentalités.

Selon R. Sue (1994), nous vivons une mutation historiquement comparable au basculement des sociétés du Moyen Âge, réglées par le temps religieux, vers la modernité, autour du temps de travail fondant un nouvel ordre social et moral. Mais, dans l'histoire du social, le temps du travail n'a pas éliminé le temps religieux, il s'en est nourri et s'y est substitué comme temps dominant.

C'est dans ce mouvement que nous devons comprendre la fonction du temps libre, ce qui ne signifie nullement la fin du travail !...

La pertinence de ce que propose G. Lipovetsky (1993) dans la coexistence du temps libre et du temps de travail, tient dans le fait qu'elle ouvre et reconnaît une possibilité de choix.

Reconnaître ce choix, c'est bien respecter l'idée d'insertion, permettre à chacun son droit à la différence, lui offrir la possibilité de s'exprimer et d'engager une dynamique de « socialisation –personnalisation ».

Mais faudra-t-il que le temps libre dépasse les 90% du temps de vie, que les exclus composent la plus forte majorité, pour que l'on s'avise enfin que le travail ne peut plus être seul au centre du fonctionnement social ? ●

Bibliographie

Court G., *Du travail pour quoi faire ?*, Montpellier : IRTS, 1994, mémoire

Lipovetsky G., *Le crépuscule du devoir*, Paris : Gallimard, 1993

Sue R., La mutation contemporaine à l'épreuve des temps sociaux, *Partage*, 87, 1994, pp. 10-11

Tap P. et Malewska-Peyre A. (Eds), *La socialisation*

de l'enfance à l'adolescence, Paris : PUF, 1991

Wulh S., *Les exclus face à l'emploi*, Paris : Syros/Alternative, 1992

Motsclefs

activité / demande / identification / insertion sociale / temps libre / travail